

BUDGET PRINCIPAL
RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026
Conseil Municipal du 16 février 2026

SOMMAIRE

Cadre juridique	page 3
Eléments de contexte et introduction au débat	page 4
Réalisation budgétaire 2025 et situation financière de la commune	page 6
Structure et évolution de la dette	page 12
Orientations budgétaires 2026	page 15
Situation des Ressources Humaines et évolutions projetées	page 18
Projet de budget primitif 2026	page 22
Programme pluri annuel des investissements	page 25

Cadre Juridique

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 – article 107, et à l'article D.2312-3 du CGCT, portant création du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 – article 1er relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires :

- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport fait l'objet d'un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8, et le conseil en prend acte par une délibération spécifique.
- Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte également une présentation détaillée de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, notamment des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'État dans le département et au président de l'EPCI dont la commune est membre, et fait l'objet d'une publication.

L'ouverture du débat d'orientations budgétaires est l'occasion de partager une analyse de la situation financière de la commune, de mesurer l'avancement des projets portés par la collectivité, et de débattre des priorités de la politique municipale.

Le présent rapport d'orientation budgétaire présente les engagements de la Ville de Creil de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes international, national et local qui les impactent. Les informations et données financières présentées sont des prévisions établies à date et pourront évoluer d'ici l'adoption du Budget primitif par le Conseil Municipal.

1. Éléments de contexte et introduction au débat

L'élaboration du Budget primitif 2026 de la ville de Creil s'inscrit dans un contexte économique, budgétaire et législatif particulier, marqué par le vote tardif de la loi de finances pour 2026 et les contraintes liées à la maîtrise des finances publiques.

Selon les prévisions de la loi de finances 2026, la croissance du PIB national devrait atteindre +1 % en 2026, tandis que l'inflation devrait se stabiliser autour de 1,5 %, après plusieurs années de hausse importante des prix. Le taux de chômage oscille autour de 7,7 %, traduisant une stabilisation du marché du travail après une légère hausse en 2025.

Le déficit public devrait se réduire à -5 % du PIB en 2026, dans le cadre de la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire. L'objectif est de poursuivre le respect des règles du pacte de stabilité et de croissance tout en finançant les missions régaliennes et les engagements sociaux.

Les dotations de l'État représentent une part significative des ressources de fonctionnement des collectivités. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue le principal concours, complétée par les dotations de péréquation verticale (DSU, DSR) et nationale.

La DGF est reconduite en valeur nominale, avec un montant global maintenu autour de 32,6 milliards d'euros, intégrant la part régionale. Les dotations de péréquation (DSU, DSR) sont renforcées pour soutenir les communes urbaines et rurales les plus fragiles. En valeur réelle (après inflation), ces ressources connaissent un tassement, ce qui réduit les marges de manœuvre financières des collectivités.

Dans un contexte de réduction du déficit public, le Gouvernement demande aux collectivités un effort significatif. Selon le PLF 2026, cet effort qui représente environ 4,6 milliards d'euros, se traduit par une contrainte sur l'évolution des recettes de fonctionnement et des marges de manœuvre limitées, hors fiscalité transférée. Certaines associations d'élus estiment que l'impact réel pourrait atteindre 8 milliards d'euros, soit près de 1,5 % des recettes consolidées du bloc local.

Dans ce contexte, la planification budgétaire de la commune de Creil doit intégrer les effets de l'effort demandé et la stabilité réelle des dotations. Le débat d'orientations budgétaires est un moment clé pour analyser les conséquences financières, prioriser les projets et sécuriser la soutenabilité des engagements de la commune. Les décisions en matière de dépenses de personnel, d'investissement et de projets pluriannuels doivent être calibrées pour maintenir l'équilibre budgétaire tout en répondant aux besoins des habitants.

La Ville de Creil met en œuvre depuis 2019 un programme ambitieux d'investissements publics qui porte tout à la fois sur la création de nouveaux équipements (écoles, crèches, gymnase...), la restauration du patrimoine bâti (château/musée, halle Fichet...) et sur des opérations d'aménagement urbain et requalification d'espaces publics (parc des carrières, coulée verte, chemin des écoliers, mail piétons Guynemer, place St Médard...).

Tous les quartiers sont concernés, du bas au haut de Creil. Toutes les catégories de population en profiteront mais la jeunesse en est le fil rouge. Plusieurs domaines de compétences sont mobilisés : de la culture à l'éducation, du sport aux espaces verts.

De nombreux chantiers sont en cours, visibles, d'autres vont démarrer dans les prochains mois. **En 2025, la dépense en équipement atteint 800 € par habitant, soit le double de la moyenne départementale.**

Construit avec les habitants, ce programme est fortement soutenu par l'Etat et ses agences dans le cadre du NPNRU et Action Cœur de Ville, par la Région Hauts de France ainsi que par l'Europe (Feder). Oise Habitat et la SA HLM, les deux principaux bailleurs sociaux de la commune, y contribuent également, notamment à travers la rénovation énergétique des logements.

A travers ces réalisations, le développement de la ville s'inscrit pleinement dans le projet de territoire que porte les élus de l'ACSO pour répondre aux enjeux du bassin creillois :

Développer les mobilités et les transports, avec la mise en service en 2029 de la nouvelle ligne ferroviaire (19 TER en plus) qui reliera Creil à Roissy, puis à Paris, et qui coïncidera la même année avec l'inauguration de la passerelle urbaine et du parvis nord de la gare.

Diversifier l'offre de logements et en améliorer la qualité avec plus de 550 logements neufs livrés et 420 attendus d'ici 2030. La Roseraie et les Pléiades, deux copropriétés dégradées, bénéficient de plans de sauvegarde et d'une rénovation lourde. Les moyens accordés à la lutte contre l'habitat indigne se déploient pour faire obstacle à l'activité illicite des marchands de sommeil ou propriétaires indécents.

Favoriser la création de nouveaux emplois, avec l'aide de l'EPFLO et de l'ACSO, la maîtrise foncière de grandes friches industrielles ou urbaines, en centre-ville (Engie, PUM-DAYDE, ex-lycée Gournay ...) ouvre désormais la perspective d'accueillir de nouveaux acteurs économiques, de nouveaux services ou commerces, à deux pas de la gare.

Protéger l'environnement, Creil se reconstruit sur elle-même et préserve ainsi ses espaces naturels ou agricoles qui font son identité.

La priorité accordée à l'investissement durant la mandature qui s'achève est un choix assumé par la majorité municipale. Pour autant, tous les services à la population ont été maintenus et se sont renforcés, là où des besoins des administrés s'exprimaient. De nouvelles actions sont venues enrichir l'offre de services publics à Creil : **la cité éducative, la maison des parents, la médiation de nuit, la brigade verte, la maison de quartier des Cavées etc...**

Notre politique d'investissement ne s'est donc pas réalisée au détriment de l'activité des services municipaux, ou au détriment des besoins de la population et ce, pour deux raisons : la montée en charge des investissements a été anticipée et planifiée dans la durée ; l'autofinancement est préservé grâce une gestion prudente et rigoureuse des ressources de la Commune.

Soumis au débat, l'enjeu est de poursuivre cette orientation, en redoublant d'effort dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, en priorisant les recrutements sur postes vacants et métiers en tension (filiale Police, petite enfance, techniciens...), en rationalisant les initiatives publiques et en poursuivant l'optimisation des subventions extérieures en investissement.

2. Réalisation budgétaire 2025 et situation financière de la Commune

Les données provisoires du résultat financier 2025 indiquent que **les dépenses réelles de fonctionnement seraient réalisées à hauteur de 53 248 038,39 € soit à 98.29 %**.

Les charges à caractère général (011) s'établiraient à **15 028 272,58 €**, réalisées à 96.67 %, marquant une diminution de 1,24 % (CA 2024).

Les dépenses de personnel (012) s'élèveraient à **33 763 012,96 €** soit à 99.99%, en augmentation de + 4.73 % (CA 2024).

Les autres charges de gestion courante (65) constatées à 3 281 164,22€ seraient en hausse de 4,04 % (CA 2024).

Les taux de réalisation des prévisions budgétaires sont très satisfaisants. L'exécution budgétaire confirme une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement et une progression conforme à la trajectoire de la prospective financière.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CA 2025

Chapitre	CA 2024	Total Budgeté 2025	CA 2025 prévisionnel	Taux de réalisation	Variation 25-24
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	19 612,00	50 000,00	13 713,00	27,43%	-30,08%
011 - CHARGES A CARACTERES GENERAL	15 216 333,86	15 611 475,02	15 028 272,58	96,26%	-1,24%
012 - FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	32 237 105,83	33 765 236,00	33 763 012,96	99,99%	4,73%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 153 896,40	3 479 651,50	3 281 164,22	94,30%	4,04%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 004 819,45	1 219 300,00	1 147 978,82	94,15%	14,25%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	151 742,58	50 000,00	13 896,81	27,79%	-90,84%
Total Dépenses réelles de fonctionnement	51 783 510,12	54 175 662,52	53 248 038,39	98,29%	2,83%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 376 731,56	2 067 000,00	3 225 508,79	156,05%	35,71%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	7 848 909,79	0,00	0,00%	
Total Dépenses de fonctionnement	54 160 241,68	64 091 572,31	56 473 547,18	88,11%	4,27%

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) s'élèveraient à ce stade à 59 052 194,12 € soit à 101.18 %, se décomposant comme suit :

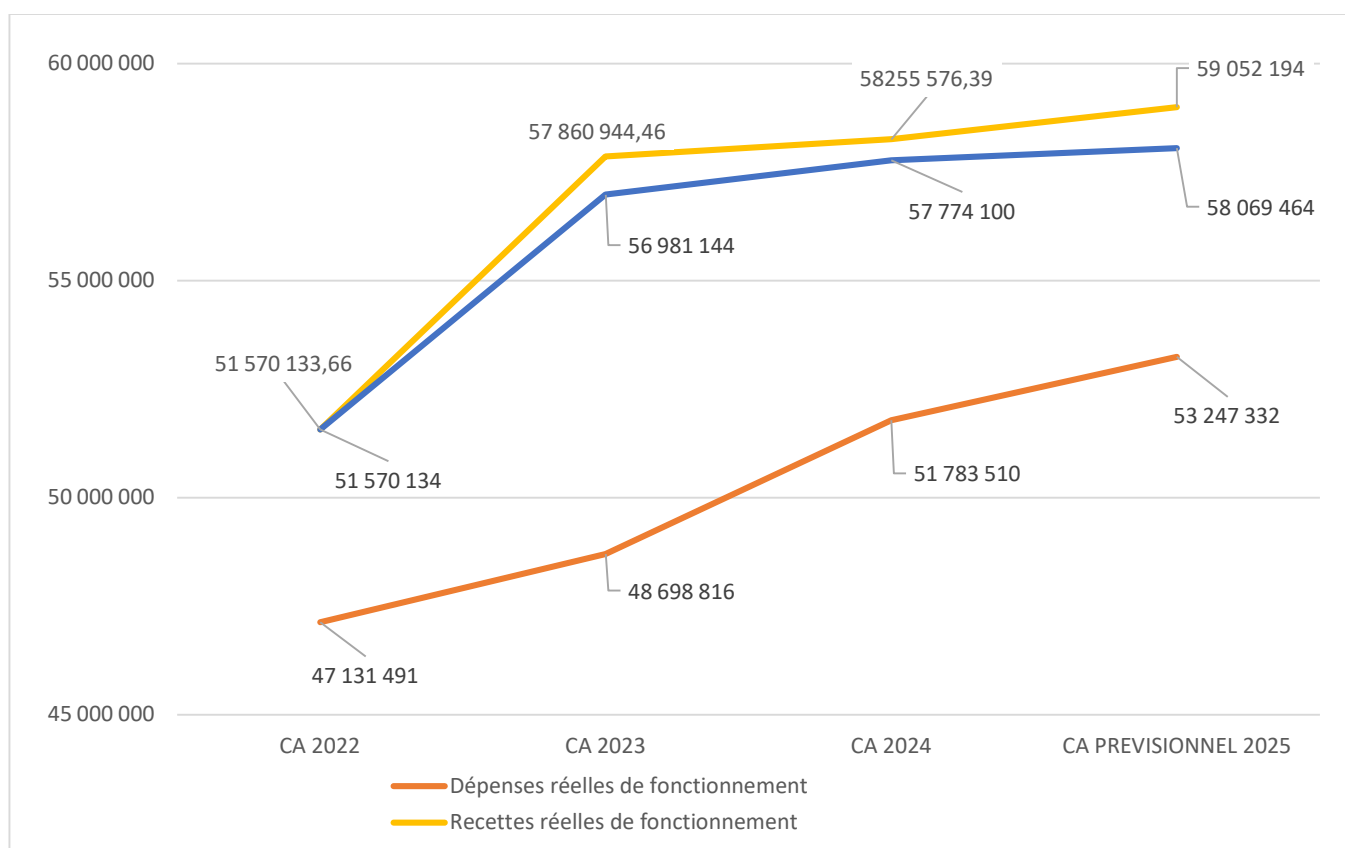
- Atténuations de produits (013) à 616 271,96 € soit 131,10 % de réalisation, en progression de 60,42 % ;
- Produits des services (70) à 2 175 903,91€ soit 98,80 %, en progression de 6.98 % ;
- Les impôts et taxes (73) à 22 848 671,66 € soit 99,13 %, en diminution de 0.13 % ;
- Les dotations et participations (74) à 31 527 990,95 € soit 99,40 %, en progression également de 4,04 % ;
- Les autres produits de gestion (75) à 899 370,95 € soit 97.23 %, en diminution de 58,61 % ;
- Les produits exceptionnels (77) à 982 730 € en augmentation de 104,11 % ;

Bien que supérieures aux prévisions de 689 189 €, les recettes réelles de fonctionnement progressent faiblement de 1.37 % (CA 2024), ce qui confirme un tassement des ressources communales. Ce résultat invite à une prévision prudente des recettes de fonctionnement pour 2026.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT CA 2025

Chapitre	CA 2024	Total Budgeté 2025	CA 2025 prévisionnel	Taux de réalisation	Variation 25-24
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	384 154,32	467 000,00	616 271,96	131,96%	60,42%
70 - PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 033 883,78	2 202 435,00	2 175 903,91	98,80%	6,98%
73 - IMPOTS ET TAXES	22 879 248,58	23 049 515,00	22 848 671,66	99,13%	-0,13%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	30 303 812,81	31 719 055,00	31 527 990,95	99,40%	4,04%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 172 974,90	925 000,00	899 370,95	97,23%	-58,61%
76 - PRODUITS FINANCIERS	26,00	0,00	1 254,69		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	481 476,00		982 730,00		104,11%
Total Recettes réelles de fonctionnement	58 255 576,39	58 363 005,00	59 052 194,12	101,18%	1,37%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			298 292,61		
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 688 061,50	5 728 567,31	5 728 567,31	100,00%	55,33%
Total Recettes de fonctionnement	61 943 637,89	64 091 572,31	65 079 054,04	101,54%	5,06%

EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Entre 2022 et 2025, sur 4 exercices post covid, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 7 482 060,00 € soit + 14.5 % alors que les dépenses réelles de fonctionnement ont de leur côté progressé de 6 115 841,00 €, soit + 13 %. Ces évolutions confirment que la commune a pris les décisions lui permettant d'échapper à un « effet ciseau », et de maintenir le niveau de services rendus à la population.

Evolution de nos bases et produits des taxes directes

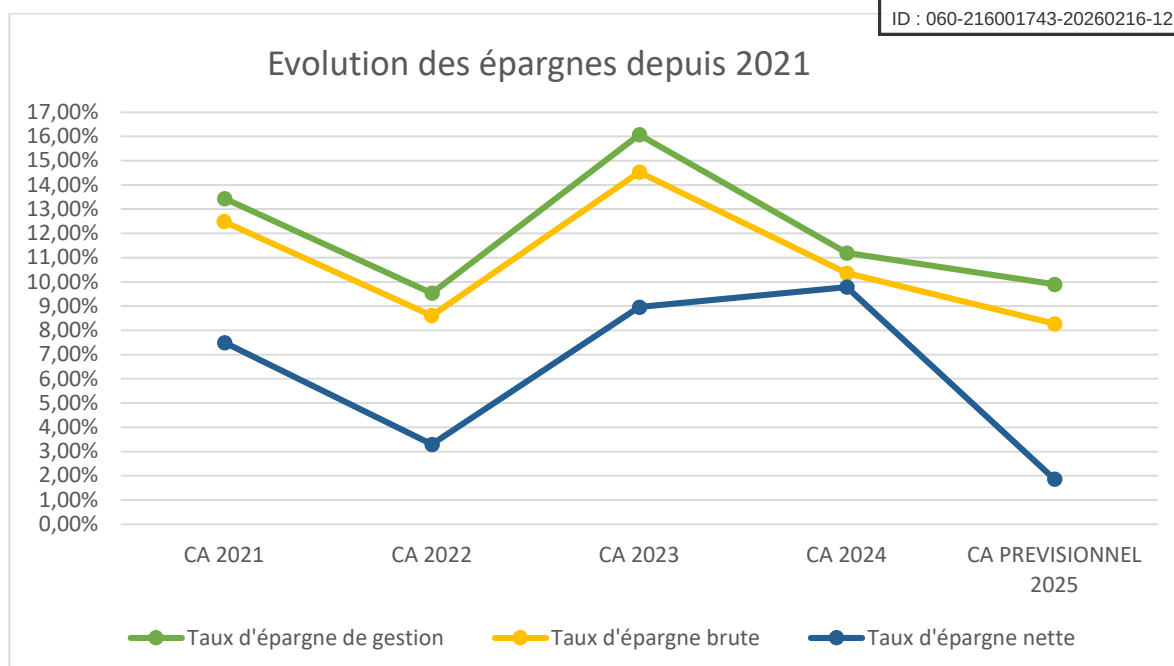
	Rétrospective			Prospective			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Taxe professionnelle							
Base cotisation foncière (CFE)	0	0	0	0	0	0	0
Base nette imposable taxe professionnelle	0	0	0	0	0	0	0
Taux de CFE (ex TP)	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%
Produit de la CFE (ex TP)	0	0	0	0	0	0	0
Taxe d'habitation							
Base nette imposable taxe d'habitation sur les Résidences Principales	0	0	0	0	0	0	0
Taux taxe d'habitation sur les Résidences Principales	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%
Produit de la taxe d'habitation sur les Résidences Principales	0	0	0	0	0	0	0
Base nette imposable taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires	1 842 432	2 620 235	1 230 219	1 074 000	1 087 962	1 102 106	1 116 433
Taux taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires	19,8800%	22,5000%	22,5000%	22,5000%	22,5000%	22,5000%	22,5000%
Produit de la taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires	366 275	589 553	276 799	241 650	244 791	247 974	251 197
Taxe sur le foncier bâti							
Base nette imposable taxe foncière sur le bâti	25 910 189	27 170 366	28 198 175	28 741 000	29 089 987	29 926 196	30 524 720
Taux taxe foncière sur le bâti	43,2900%	49,0000%	49,0000%	49,0000%	49,0000%	49,0000%	49,0000%
Coefficient correcteur	1	1	1	1	1	1	1
Produit de la taxe foncière sur le bâti	11 956 334	14 126 857	14 625 036	14 906 008	15 086 941	15 520 068	15 830 169
Taxe sur le foncier non bâti							
Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	100 991	106 435	113 156	120 300	120 300	120 300	120 300
Taux taxe foncière sur le non bâti	85,0200%	96,2300%	96,2300%	96,2300%	96,2300%	96,2300%	96,2300%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	85 863	102 422	108 890	115 765	115 765	115 765	115 765
Produit des taxes directes (73111)	12 408 472	14 818 833	15 010 726	15 263 423	15 447 497	15 883 806	16 197 131
Rôles supplémentaires	14 684	-21 371	4 195	0	0	0	0
Surtaxe sur les logements vacants	0	0	0	0	0	0	0
Impôts directs locaux (art 73111)	12 423 156	14 797 462	15 014 921	15 263 423	15 447 497	15 883 806	16 197 131

Evolution de l'autofinancement

Ces données consolident l'épargne brute de la commune en 2025 à 4 821 425,73 € et son taux à 8,3 % (EB/RRF).

Les niveaux d'épargne restent satisfaisants, ce qui contribue à dégager l'autofinancement nécessaire à un volume et un rythme annuels soutenus d'investissements.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREVISIONNEL 2025	Variation CA25 CA24
Epargne de gestion	4 921 519,78	9 162 128,19	6 472 066,27	5 804 155,73	-10,3%
Taux d'épargne de gestion	9,5%	16,1%	11,2%	10,0%	-10,8%
Epargne brute	4 438 642,31	8 282 328,19	5 990 590,27	4 821 425,73	-19,5%
Taux d'épargne brute	8,6%	14,5%	10,4%	8,30%	-19,9%
Epargne nette	1 703 864,97	5 105 398,49	2 686 752,27	1 094 795,73	-59,3%
Taux d'épargne nette	3,3%	9,0%	4,7%	1,9%	-59,9%



Résultat provisoire 2025

RÉSULTAT 2025 ET AFFECTATION	MONTANT
Intitulé	
Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2025	56 473 547,18
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2025	59 350 486,73
Résultat de l'exercice	2 876 939,55
Excédent de fonctionnement reporté 2024	5 728 567,31
Excédent de fonctionnement cumulé	8 605 506,86
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement 2025	35 741 034,92
Recettes d'investissement 2025	34 065 419,56
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2024	-1 675 615,36
Solde antérieur d'investissement reporté 2024	-3 940 840,42
Déficit d'investissement	-5 616 455,78
Restes à réaliser	
Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2025	1 484 818,57
Restes à réaliser en recettes d'investissement 2025	4 846 613,78
Solde des restes à réaliser de l'exercice 2025	3 361 795,21
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025	6 350 846,29
AFFECTATION DU RÉSULTAT	
Besoin de financement global de la section d'investissement à la clôture de l'exercice 2026	-2 254 660,57
Affectation minimum (couverture du déficit d'investissement) – compte R1068 au BP 2026	2 254 660,57
Report à nouveau de fonctionnement – compte R002 BP 2026	6 350 846,29

Bilan financier de l'exécution de la section d'investissement 2025

Conformément aux orientations budgétaires débattues le 24 février 2025 et au budget primitif adopté le 2 avril 2025, **le volume global des investissements et engagements financiers (chapitres 21 et 23) a fortement progressé en 2025, passant de 23,80 M € à 28,85 M €.**

Le taux de réalisation au regard des prévisions dépasse 70 %. Ce premier bilan confirme que les projets structurants que porte la Commune sont entrés dans une phase opérationnelle de réalisation.

Les dépenses d'équipement sur l'exercice 2025 s'élèvent à 800 € par habitant, alors que la moyenne départementale est à 405 €, et nationale à 438 €.

Il faut également souligner la progression de 44% en 2025 des subventions extérieures (Préfecture, Région, Agences nationales, CD60...) dont l'apport représente un enjeu dans le financement de nos investissements.

D'autre part, la Commune a comptabilisé deux recettes supplémentaires non prévues au BP 2025 en investissements : **le FCTVA qui augmente de 3 M€**, une progression qui est le résultat de régularisations d'écritures remontant à 2016 pour les plus anciennes ; la dotation exceptionnelle concernant **le fonds de violences urbaines à + 810 000 €, qui n'avait pas été notifiée par le Préfet jusqu'à présent.**

Évaluées donc avec prudence lors de l'adoption du budget primitif, les recettes en investissements réalisées à la clôture de l'exercice 2025 ont permis de réduire sensiblement le montant des emprunts nouveaux initialement prévus.

Les investissements font l'objet d'une programmation pluriannuelle (PPI) dont le financement est couvert sur plusieurs exercices budgétaires.

Les projets et travaux engagés en 2024 et réalisés en 2025 :

- La requalification de la place Saint Médard (ACV)- tranche 1 achevée et inaugurée en décembre 2025
- La requalification de la place Henri Dunant (NPRU), achevée et inaugurée en juin 2025
- La végétalisation de la cour de l'école CAMUS, achevée en août 2025 (quartiers résilients/ANRU)
- La création de l'Ecole Serge Bernard Lumeau, achevée et inaugurée en septembre 2025
- La rénovation du centre social Georges Brassens suite à l'incendie.
- La restauration de la halle Fichet (façade, charpente...)
- La modernisation de l'éclairage public

Les projets engagés en 2025, qui se poursuivront ou seront réalisés en 2026 :

- La rénovation et extension de l'école Vaillant (livraison juin 2026)
- La restauration du Château et les travaux du Musée
- La restauration de la Halle Fichet – toiture (Action Cœur de Ville – livraison juin 2026)
- La modernisation du réseau d'éclairage public
- La finalisation des aménagements urbains de l'Ec'Eau Port - tranche 6 (participation au budget de la ZAC)
- L'extension de la Crèche Arc en Ciel (NPRU – livraison septembre 2026)
- La création d'un parking SILO (NPRU – livraison septembre 2026)
- La tranche 2 (partie haute) de la requalification de la place Saint Médard (ACV – livraison 3^{ème} trimestre 2026)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025						
Chapitre	CA 2024	TOTAL BP 2025 + REPORTS 2024	CA PREVISIONNEL 2025	Taux de réalisation 2025	VARIATION CA24 CA25	variation % CA 25 CA 24
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	28 657,07	0,00			-28 657,07	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 303 838,55	3 748 172,00	3 726 630,00	99,4%	422 791,45	12,8%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	314 306,44	1 112 163,59	172 250,46	15,5%	-142 055,98	-45,2%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	49 855,39	321 417,51	58 312,58	18,1%	8 457,19	17,0%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 435 626,02	12 364 643,79	8 360 773,90	67,6%	-3 074 852,12	-26,9%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	12 371 536,09	27 518 052,27	20 494 782,18	74,5%	8 123 246,09	65,7%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 823 574,53	3 519 447,00	752 412,17	21,4%	-1 071 162,36	-58,7%
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	17 612,84	94 292,80	65 876,71	69,9%	48 263,87	274,0%
Total Dépenses réelles d'investissement	29 345 006,93	48 678 188,96	33 631 038,00	69,09%	4 286 031,07	14,61%
040 - OPERATIONS DPATRIMONIALES			298 292,61		298 292,61	
041 - OPERATIONS DPATRIMONIALES	15 259 589,30	1 890 953,31	1 811 704,31		-13 447 884,99	-88,1%
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	54 368,45	3 940 840,42	3 940 840,42		3 886 471,97	7148,4%
Total Dépenses d'investissement	44 658 964,68	54 509 982,69	39 681 875,34	72,80%	-4 977 089,34	-11,14%
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025						
Chapitre	CA 2024	TOTAL BP 2025 + REPORTS 2024	CA PREVISIONNEL 2025	Taux de réalisation 2025	VARIATION CA24 CA25	variation % CA 25 CA 24
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 220 659,83	8 432 907,90	8 227 240,91	97,6%	2 006 581,08	32,3%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 106 076,24	19 658 100,02	11 724 556,99	59,6%	3 618 480,75	44,6%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 725 067,33	12 087 406,67	8 623 627,96	71,3%	-101 439,37	-1,2%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			78 883,24		78 883,24	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00	1 261 565,00	337 500,00	26,8%	307 500,00	1025,0%
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO		1 193 140,00		0,0%	0,00	
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		70 000,00	36 397,36	52,0%	36 397,36	
Total Recettes réelles d'Investissement	23 081 803,40	42 703 119,59	29 028 206,46	67,98%	5 946 403,06	25,76%
021 - VIREMENT DE LA SECT DE FONCTIONNEMENT		7 848 909,79				
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 376 731,56	2 067 000,00	3 225 508,79	156%	848 777,23	
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	15 259 589,30	1 890 953,31	1 811 704,31	95,81%	-13 447 884,99	-88,13%
Total Recettes d'investissement	40 718 124,26	54 509 982,69	34 065 419,56	62,49%	-6 652 704,70	-16,34%

EVOLUTION RESULTAT GLOBAL	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA2024	CA2025 PREVISIONNEL
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	46 299 129,34	48 849 930,44	51 418 461,90	54 160 241,68	56 473 547,18
Recettes de fonctionnement de l'exercice	55 067 478,19	55 408 630,42	59 081 858,82	61 943 637,89	65 079 054,04
Excédent de fonctionnement cumulé	8 768 348,85	6 558 699,98	7 663 396,92	7 783 396,21	8 605 506,86
Dépenses d'investissement	17 155 154,55	22 066 982,38	22 025 890,31	44 658 964,68	39 681 875,34
Recettes d'investissement	12 448 014,28	17 952 645,51	21 971 521,86	40 718 124,26	34 065 419,56
Déficit d'investissement	-4 707 140,27	-4 114 336,87	-54 368,45	-3 940 840,42	-5 616 455,78
Restes à réaliser de dépenses de l'exercice	6 103 192,23	4 504 770,57	7 485 837,18	2 863 098,57	1 484 818,57
Restes à réaliser de recettes de l'exercice	5 880 480,41	3 243 321,82	3 564 870,21	4 749 110,09	4 846 613,78
Solde des restes à réaliser de l'exercice	-222 711,82	-1 261 448,75	-3 920 966,97	1 886 011,52	3 361 795,21
RESULTAT DE CLOTURE	3 838 496,76	1 182 914,36	3 688 061,50	5 728 567,31	6 350 846,29

3. Structure et évolution de la dette

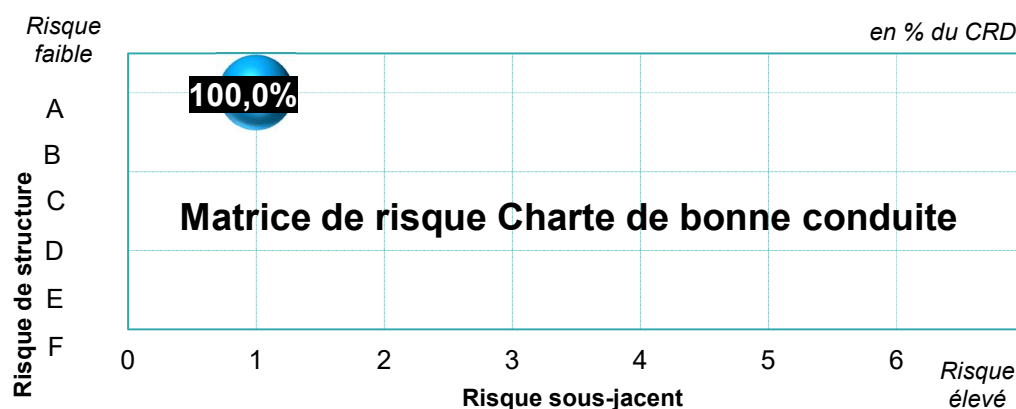
L'analyse de l'évolution de la dette confirme une tendance fluctuante. Le capital restant dû se stabilise autour de **46 906 732 € en 2025**. Ce qui indique une gestion prudente de la dette, avec des remboursements réguliers, et la nécessité de maintenir un équilibre financier face aux intérêts de la dette.

Il est important de noter que les remboursements en capital de la dette progressent légèrement au fil des ans. Notre taux moyen de la dette au terme de l'année 2025 (taux annuel, base 30/360) est de 2,32%.

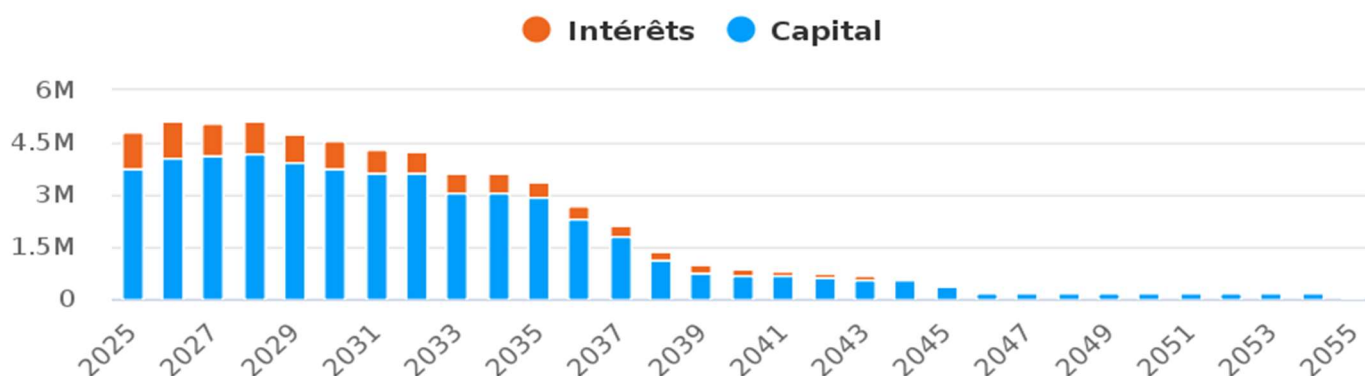
Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	28 632 121 €	61,04%	2,09%
Variable	11 133 333 €	23,74%	2,98%
Livret A	7 141 278 €	15,22%	2,21%
Ensemble des risques	46 906 732 €	100,00%	2,32%

Classement de nos emprunts selon la charte Gissler, établie par le Ministère des Finances



Profil de remboursement de la dette hors nouveaux emprunts



Évolution de l'encours de la dette globale

Sur l'exercice 2025, pour financer nos investissements, il a été nécessaire d'emprunter un montant de 8 620 183 €.

Au 31/12/2025, l'encours de la dette est de 46 906 732 €. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2025 sont de 1 147 978 €. Le total des échéances s'élèvera à 4 873 608 €, dont les amortissements 3 726 630 €.

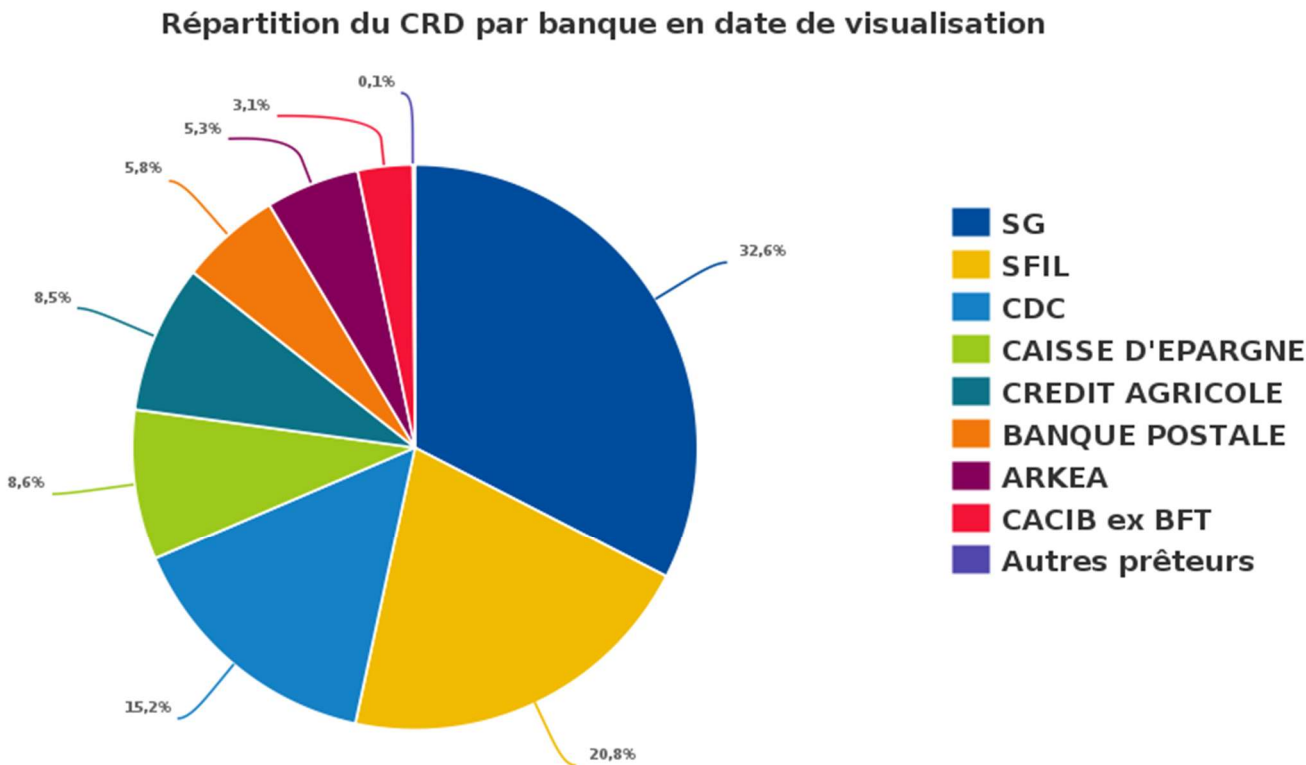
La capacité de désendettement

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA PREVISIONNEL 2025
Encours au 31/12	31 841 775,50	37 026 090,00	42 043 559,00	46 906 732,00
Capacité de désendettement	7,2	4,4	7,0	9,7

La durée de vie de notre dette au 31/12/2025 est de 9,7 ans.

Répartition des prêteurs

Ce graphique représente tous nos financeurs de dette, cela démontre que la commune sollicite et étudie plusieurs propositions, le choix est fait en fonction de l'offre la plus avantageuse pour la collectivité.



Situation de nos lignes de trésorerie

TIRAGE DES LIGNES DE TRESORERIE SUR L'EXERCICE 2025				
CAISSE D'EPARGNE : 3 000 000 €				
DATE DU CONTRAT		TIRAGE	REMBOURSEMENT	DISPONIBLE
	Date	Montant	Montant	
Du 03/06/25 au 26/05/26	12/06/2025	2 000 000,00		1 000 000,00
	16/06/2025	1 000 000,00		0,00
	24/12/2025		1 000 000,00	1 000 000,00
	29/12/2025		1 000 000,00	2 000 000,00
SOCIETE GENERALE : 1 000 000 €				
DATE DU CONTRAT		TIRAGE	REMBOURSEMENT	DISPONIBLE
	Date	Montant	Montant	
Du 25/06/25 au 24/06/26	04/06/2025	1 000 000,00		0,00
	22/12/2025		1 000 000,00	1 000 000,00
				-

Evolution de nos délais Globaux de paiement depuis 2023

EVOLUTION DGP ANNUEL MOYEN	EXERCICE COMPTABLE		
	2023	2024	2025
délai du comptable	10,60	4,08	4,19
délai ordonnateur	34,01	36,01	22,35
DGP TOTAL	44,61	40,09	26,54

Évolution du délai du comptable

Le délai du comptable connaît une baisse très significative entre 2023 et 2024, passant de 10,60 jours à 4,08 jours. Cette amélioration est maintenue en 2025, avec un délai stable à 4,19 jours. Cette évolution traduit une optimisation durable des circuits comptables, témoignant d'une bonne organisation interne et d'une maîtrise des procédures de liquidation et de paiement.

Évolution du délai de l'ordonnateur

Le délai de l'ordonnateur reste élevé en 2023 et 2024, avec une légère augmentation de 34,01 jours à 36,01 jours. En revanche, l'exercice 2025 marque une amélioration notable, le délai étant ramené à 22,35 jours, soit une réduction de près de 14 jours. Cette évolution positive laisse supposer la mise en œuvre de mesures correctives efficaces, notamment en matière de préparation, de validation et de transmission des pièces justificatives.

L'analyse des données met en évidence :

- Une **amélioration globale très significative en 2025**, traduisant une meilleure performance du processus de paiement.
- L'exercice 2025 constitue ainsi une **année de référence**, marquée par une réduction substantielle du Délai Global de Paiement et une efficacité accrue de la chaîne de dépense.

4. **Orientations budgétaires 2026**

La préparation du Budget Primitif 2026 s'inscrit dans un contexte politique national toujours aussi instable, affecté par une faible croissance économique et des déficits des comptes publics qui s'aggravent.

Dans la continuité des précédents budgets, la prudence et la lucidité doivent donc continuer à guider nos choix et priorités.

Le budget 2025 prévoyait un volume important, en progression, d'investissements publics à financer. Afin de sécuriser un niveau satisfaisant d'autofinancement et maîtriser la dette, il a été proposé de contenir la progression des dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes de la Commune.

Le résultat provisoire de l'exercice 2025, indiqué dans ce rapport, confirme que ces orientations ont été respectées et mises en œuvre.

En 2026, et c'est une donnée que le budget doit nécessairement prendre en compte, les investissements programmés se poursuivent, sont pour la plupart engagés et des travaux importants sont en cours ou vont débiter cette année.

Le montant prévisionnel en équipements s'élèverait à 29.35 M€ dont 1.5 M€ en report de crédits. Leur financement sera assuré par notre autofinancement (9.11 M€), de nouveaux emprunts à prévoir (9.92 M€) et par des subventions extérieures (11 M€ dont reports 2025), qu'il faudra sécuriser, comme en 2025.

L'encours de la dette progresserait logiquement en passant de **46.90 à 52.71 M€**.

La maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement est rendue incontournable du fait de la faible progression des recettes de fonctionnement. En effet, afin de protéger le pouvoir d'achat des familles, **il est proposé d'élaborer le budget 2026 en maintenant le taux de la part communale des impôts locaux et de ne pas augmenter, comme en 2025, les tarifs des services à la population** (crèches, centres de loisirs, restauration scolaire, conservatoire, piscine etc...).

Dès lors, les dépenses réelles de fonctionnement de la Commune ne peuvent progresser au-delà d'une certaine limite :

- Les charges à caractère général (chapitre 011), qui regroupent les budgets de fonctionnement des services, doivent se stabiliser principalement au niveau du réalisé 2025. D'autant que des augmentations incontournables de dépenses sont à nouveau à prévoir ou à anticiper (primes assurance, marchés en cours...). Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de procéder à des redéploiements de crédits selon les décisions municipales ;
- Les frais de personnels (chapitre 012), qui ont fait l'objet d'un ajustement lors de la DM2, prendront en compte exclusivement les évolutions de carrière, l'augmentation des charges sociales suite aux décisions gouvernementales (cotisations CNRACL...) et certaines revalorisations de régime indemnitaire ;
- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65), dont les subventions aux associations locales, seront ajustées à partir du réalisé 2025. Des redéploiements de crédits seront toutefois nécessaires au niveau du chapitre pour accompagner le développement de projet et des situations de fragilités de certaines associations.

Dans le cadre des budgets de fonctionnement et d'équipements (hors PPI et AFC/U19), des dépenses nouvelles doivent être prises en compte pour l'exercice 2025.

- **La poursuite du plan de vidéo protection avec une enveloppe supplémentaire de 250 000 €** pour le déploiement de 30 caméras supplémentaires (voies publiques et bâtiments municipaux), toutes reliées au Centre de Supervision Urbaine (CSU).
- **La poursuite de la modernisation de l'infrastructure du réseau informatique**, le renforcement de la cyber sécurité et le renouvellement du parc informatique (300 PC) dans le cadre de la convention du service commun ACSO/Creil pour un coût prévisionnel de **605 000 €**.
- **L'acquisition de nouveaux mobiliers** pour l'école Edouard Vaillant et pour la crèche Arc-en-Ciel, dont les ouvertures sont prévues pour la rentrée de septembre 2026, pour un montant global de **270 000 €**.
- **L'accompagnement de projets associatifs pour un montant de 30 000 € (AFC/U19, Femmes sans frontière).**

Réalisation du Programme Pluriannuel des Investissements (PPI)

La mise en place des Autorisations de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP) s'avère être un élément clé dans la gestion financière des investissements, en garantissant une réelle maîtrise des dépenses, une planification financière optimisée et une meilleure gestion des subventionnements publics.

2026 est une année qui se caractérise par la poursuite de plusieurs opérations engagées en 2024 et en 2025, dont la mise en œuvre est en cours, tant au niveau du programme *Action Cœur de Ville* que du Programme de renouvellement urbain des Hauts de Creil (NPNRU).

L'effort financier se concentrera en priorité sur les opérations en cours de réalisation.

Le programme Action Cœur de Ville

Les travaux de la **Place Saint-Médard** dans la cadre du projet « les pentes douces » se poursuivent en 2026 et une deuxième tranche de travaux (partie haute) sera achevée à l'été. L'ensemble des travaux sera totalement terminé pour le mois d'octobre. Le montant accordé à cette opération est de 3.6 M€.

La Halle Fichet, bâtiment emblématique de l'architecture industrielle du 19^e siècle est en cours de restauration. Le clos couvert sera terminé à l'été 2026, l'accident mortel d'un ouvrier a provoqué une fermeture du chantier de 6 mois. La part des travaux 2026 est de 2 M€ et l'ensemble des travaux est financé à hauteur de 1,5 M€ par le Fonds Friches de l'Etat.

Suite à la découverte de parties de charpente et couverture fortement dégradées, **l'église Saint Médard** a fait l'objet de travaux d'urgence en 2025. La part de travaux 2026 est de 341 000 €.

L'école Edouard Vaillant a été déménagée dans un bâtiment provisoire sur le site de l'école Somasco. Les travaux d'extension et de réhabilitation se poursuivent jusqu'au printemps 2026. Les élèves réintègreront leur école en septembre 2026. La tranche de travaux 2026 est de 3,44 M€. Le bâtiment préfabriqué provisoire situé dans la cour de l'école Somasco sera désinstallé à partir de juillet 2026.

La restauration du **Château et Musée Gallé-Juillet** se poursuivra en 2026 pour une enveloppe de 582 000 €. La reprise des travaux, à la suite d'une interruption en 2025 due à la découverte d'un pilier fortement dégradé, permettra d'achever la salle médiévale.

Le programme de renouvellement urbain des Hauts de Creil (NPNRU)

Dans le cadre de « **Quartier Résilient** » (convention ANRU spécifique de 2 M€), et après l'école Descartes en 2024, de Camus Prévert et Victor Hugo en 2025, la végétalisation de la cour de l'Ecole De Nerval est programmée à l'été 2026, elle apportera un cadre de vie agréable aux élèves. Le montant accordé à cette opération est de 425 000 € en 2026.

Les travaux des places **Dunant/Fraternité** se poursuivent pour un montant de 90 000 € en 2026. Cette somme sera dédiée à la construction d'enclos poubelles sur l'espace public à destination essentiellement des commerçants.

Le Parking Silo est en cours de construction. Les riverains pourront l'utiliser à partir du 4^{ème} trimestre 2026. La dépense pour la tranche de travaux 2026 est de 3,25 M€ pour une recette attendue de 1,2 M€ de l'ANRU.

La **Crèche Arc-en-Ciel** augmentera sa capacité d'accueil de 40 à 60 berceaux en 2026. Sa mise en service aura lieu en septembre. La part des travaux 2026 s'élève à 2,2 M€ cofinancée par la Caisse d'Allocations Familiales (288 000 €) et l'ANRU (743 000 €).

Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivent pour **l'espace Enfance Simone Veil et la Salle de sports de proximité**. Les montants accordés à ces études seront respectivement de 276 000€ et de 60 000€.

Les études pour les aménagements des espaces publics (Coulée verte, Parc des Carrières, Place Curie...) se poursuivront et le chantier du **Chemin des écoliers** débutera avant l'été. La part des travaux pour ce projet est de 480 000 €. La part de la poursuite des études pour l'ensemble des espaces publics est 195 000€.

L'amélioration du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie pour les habitants est une priorité majeure de la Ville de Creil. L'enveloppe de crédits pour aménager des espaces verts, des aires de jeux, des terrains sportifs est estimée à 750 000€.

L'effort important engagé en 2025 sur **l'éclairage public** se poursuivra. La modernisation de l'éclairage public et le passage en LED de toutes les lampes se poursuit jusqu'en 2027 inclus. La **somme des dépenses d'investissement en 2026 est de 1,73 M€**. L'objectif est de progresser vers une gestion maîtrisée des dépenses d'énergie d'éclairage public en remplaçant progressivement la totalité de nos lampes par des LED. La télégestion se met en place progressivement, elle permettra à terme de moduler l'intensité de l'éclairage public suivant le zonage, générant ainsi des économies substantielles.

L'augmentation des consommations électriques suite à l'arrêt de l'extinction de l'éclairage de nuit sera cependant mieux maîtrisée grâce au passage en LED de 80% des lanternes (3350 lanternes LEDS sur les 4210 totales) bien qu'un surcoût de + 100 000 € est à compenser.

L'enveloppe consacrée à la qualité des **voiries communales, arrêts de bus, pistes cyclables et cheminements piétons est évaluée à 1,12 M€**, essentiellement consacrée aux besoins de réfections des chaussées et trottoirs, à la sécurisation des accès aux écoles et à l'accessibilité des espaces publics.

Acquisitions et cessions foncières

La réalisation du projet urbain implique de procéder à plusieurs acquisitions foncières sur des ilots stratégiques ou en fonction d'opportunités à saisir. Une enveloppe d'intervention est constituée de 1 M€ qui pourrait s'équilibrer comme en 2025 par des cessions immobilières en cours d'examen.

Nouveau quartier Ec'eau Port

La réalisation du programme de la ZAC Ec'eau Port fait apparaître à date un besoin de financement du budget principal de 1.7 M€ (voir ROB spécifique).

5. Situation des Ressources Humaines et évolutions projetées

Le budget 2025 a principalement tenu compte des décisions gouvernementales dès son élaboration mais a également pris en considération les décisions propres à la collectivité en portant une attention particulière en matière de pouvoir d'achat. Ainsi :

Au 1^{er} mars 2025, la rémunération de congé maladie ordinaire pour les agents titulaires et contractuels a été abaissée à 90% en lieu et place du plein traitement sur les trois premiers mois (conformément à l'article 189 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances et au Décret n° 2025-197 du 27 février 2025)

La hausse du taux de cotisation patronale de la CNRACL est passé de 31,65 % à 34,65% et a représenté un coût de 300 000 €.

L'augmentation du taux Accident du travail (URSSAF) a, quant à elle, représenté un coût supplémentaire imprévu de 37 456 €.

Enfin, le versement d'un Complément Indemnitaire Annuel pour le nettoyage des tenues de travail pour le service restauration, la direction des services techniques et pour le service entretien a représenté une dépense de 26 877€.

Par ailleurs, les dépenses initialement inscrites au chapitre 012 ont dû être ajustées en cours d'exécution budgétaire et ont été principalement liées à la rémunération des agents contractuels (64131). En effet, la Ville a rencontré des difficultés de recrutement sur certains postes nécessitant une expertise technique spécifique. Pour pallier ces contraintes, les services ont eu recours à des agents contractuels. Cette situation a entraîné une augmentation des cotisations sociales liées aux agents non titulaires, ainsi qu'un recours plus important aux vacations temporaires. Cet ajustement budgétaire a donné lieu à une Décision Modificative en date du 15 décembre 2025 à hauteur de 465 236 €, afin de garantir la continuité des services publics dans des conditions optimales.

Projection du Budget 2026

L'estimation du BP 2026 en frais de personnels et charges assimilées est de **34 100 000 €**.

Cette hausse du budget 2026 est principalement liée à des facteurs exogènes. L'augmentation projetée des dépenses de personnel entre 2025 et 2026 s'explique très majoritairement par des mesures réglementaires, sur lesquelles la commune dispose de peu, voire pas de leviers d'action. Ces facteurs représentent l'essentiel de la dynamique haussière de la masse salariale. Le principal facteur d'augmentation réside dans la hausse continue des taux de cotisations sociales, notamment :

- **Le taux de cotisation à la caisse de retraite CNRACL qui passe de 34,65 % à 37,65 % en 2026, soit un surcoût estimé à 340 000 €** sur une seule année, dans la continuité d'une hausse déjà subie en 2025 (+300 000 €).
- Accidents du travail – URSSAF avec une augmentation du taux de 3,07 % à 3,60 %, générant un coût supplémentaire de 21 200 €.

À elles seules, ces évolutions représentent plus de 360 000 € de charges nouvelles en 2026.

Les effets « mécaniques » sur la masse salariale

A effectifs constants, la masse salariale continue de progresser du fait du glissement vieillissement technicité (GVT) lié aux avancements de carrière, aux promotions internes et à l'ancienneté des agents.

Le GVT est estimé à 85 200 € bruts en 2026.

Certaines mesures Salariales, bien que limitées en nombre d'agents, contribuent à la hausse globale :
Revalorisation du SMIC au 1er janvier 2026 : de 11,88 à 12,02 € brut, avec un impact estimé à 18 000 € ;
Évolution des cotisations IRCANTEC (première hausse depuis 2017) avec un coût supplémentaire de 10 815 € ;
Versement de l'ISFE (Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement) – **part variable pour la police municipale** avec une dépense maximale potentielle de 50 000 € bruts.

Evolution des dépenses de personnel :

	2024	2024	2025	2025
	Total BP 2024	Exécution 31/12/2024	Total BP 2025 (dont DM)	Exécution 31/12/ 2025
Budget (Chapitre 012)	32 335 199 €	32 237 105,83 €	33 765 236 €	33 763 012.96€
Effectif personnels permanents (nb d'agents)	727	730	723	701
Titulaires	562	547	553	538
Contractuels	165	183	170	163
Effectif personnels non permanents (nb d'agents)	83	86	74	100
Contractuels et vacataires	83	86	74	100
Autres dépenses				
Formation	125 000 €	62 040 €	125 000€	74 814€
EPI	122 396 €	93 103.63 €	62 796.38€	44 986.41€
Petit équipement	6 644.88 €	4 782.12 €	3 000 €	2 176.21€
Mutuelle (participation employeur)	85 000 €	80 590 €	67 000€	81 194€
Prévoyance Collecteam (participation employeur)	94 000 €	93 487,24 €	28 000€	24 070€
Temps de travail en heures	1.607	1.607	1.607	1.607
Réglementaire	1.607	1.607	1.607	1.607
Avantages en nature		569 091 €		593 086 €
Logement		30 045€		28 470€
Tickets restaurants	540 000 €	539 046€	640 000€	564 616.41€

Évolution des effectifs et données principales :

La collectivité compte 553 fonctionnaires titulaires au 31.12.25 et la parité femmes hommes dans cette catégorie est de 68% femmes / 32% hommes ;

163 agents contractuels permanents (hors vacataires, apprentis, collaborateurs, contractuels en accroissement temporaire, accroissement saisonnier ou contrat de projet) au 31.12.25 et la parité femmes hommes dans cette catégorie est de 74% de femmes /25% d'hommes ;

29 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite ;

3 apprentis recrutés en 2025 pour 6 postes (contre 4 recrutés en 2024 pour 6 postes)

Emplois de personnes en situation de handicap de 47 agents RQTH

51 agents ont bénéficié d'un avancement de grade (avancement dans le cadre d'emplois) et **13 agents ont bénéficié d'une promotion interne** (évolution vers cadre d'emplois supérieur)

Mutualisation ACSO :

Compte tenu du développement des mutualisations dans le cadre du fonctionnement des services communs entre l'ACSO et la Ville de Creil, **le remboursement des frais de personnels mutualisés est estimé à 749 000 € en 2026.**

Structure des effectifs et évolution annuelle :

Les effectifs ci-dessous renseignés sont ceux pourvus en équivalent temps plein annuel travaillé.

Les totaux affichés tiennent également compte des emplois fonctionnels contrairement aux annexes budgétaires.

Les titulaires

Titulaires	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Emplois fonctionnels	1	3	3	3
Filière administrative	121,5	121,3	122	120
Filière technique	258,93	261,17	244,96	234.82
Filière Animation	70,79	72,93	71,49	71,37
Filière sportive	7	8	8	7
Filière Médico-sociale	43,1	39,7	39	32,8
Filière culturelle	26,71	26,71	25,31	22.76
Filière Police	17	20	15	15
TOTAL	546,03	552,81	528,76	506.75

Les non titulaires

Non titulaires	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Emplois fonctionnels	1	1	1	1
Filière administrative	25	26,8	35	33
Filière technique	38,98	43,92	75,31	58.6
Filière Animation	23,7	15,51	24,47	6.64
Filière sportive	3	4	3	3
Filière Médico-sociale	7	8	13	13
Filière culturelle	9,81	8,94	13,46	10.21
Adulte Relais	5	5	5	5
Apprentis	3	5	5	4
Assistante maternelle	16	15	16	16
TOTAL	132,49	133,17	191,24	150 ,45

Composition des rémunérations au 31/12/2025

Rubriques	Montants 2025
Traitement de base + IR + NBI	16 571 750.07 €
dont IR	164 429.46 €
dont NBI	307 474.11 €
IFSE/ISFE	2 499 652.04€
Supplément familial	314 481.5€
Heures supplémentaires (dont Assistantes Maternelles)	230 886.69€
Heures complémentaires	52 881.17€
Vacations	452 484.14€
CIA	26 877€
Indemnité Travail de Nuit	1205.43€
Indemnité Travail dimanche et JF	887.88€
IAT	0€
Indemnité de cherté de vie (congrés bonifiés)	4431.03€
Indemnité de cantine / jury d'examen	0€
Astreintes	58 969.96€
Indemnité spéciale agent de PM	252.82€
Congés payés Vacataires	64 892€
GIPA	0 ,00
IHTS	0,00
Indemnité compensatrice de CSG	167 265.84€
Part du 13ème mois versé en juin	559 506.19€
Part du 13ème mois versé en novembre	537 590.92€
CET indemnisé	7438€
Indemnités assistantes maternelles : repas/ goûter/ entretien	121 977.03€
Rupture conventionnelle	0

6. Projet de Budget Primitif 2026

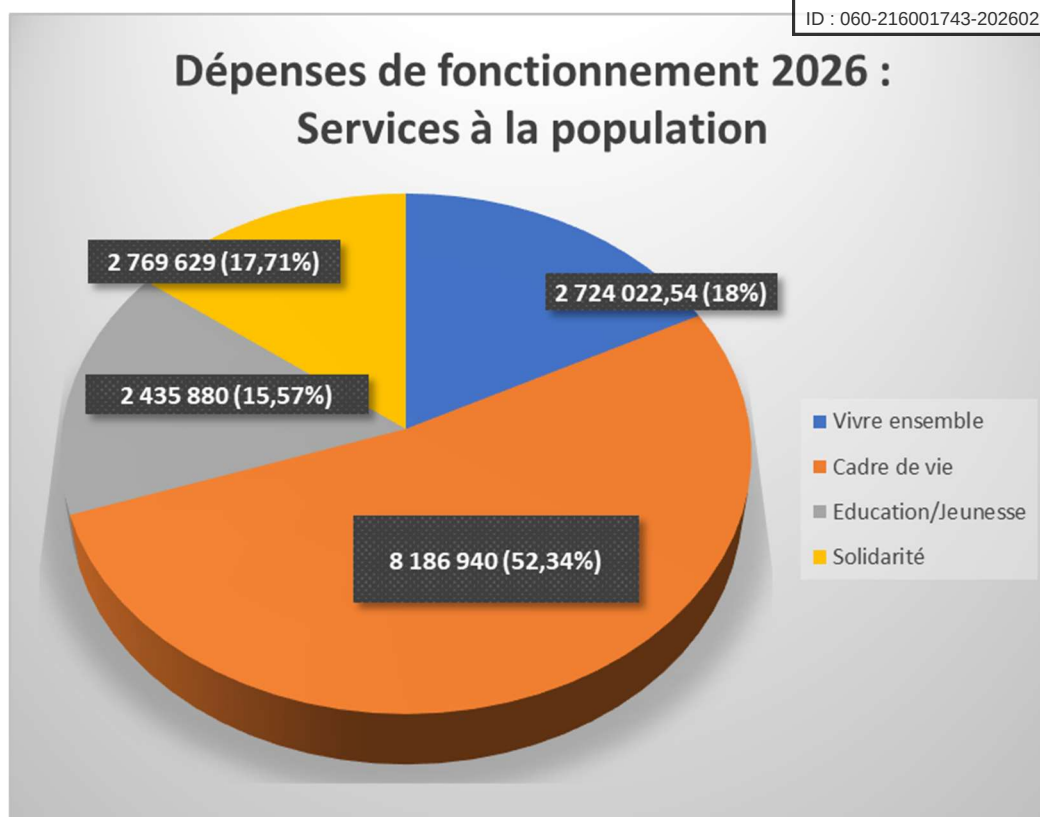
L'objectif est d'équilibrer la section de fonctionnement à 65 751 250,29 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2026					
Chapitre	Total Budgeté 2025	CA 2025 prévisionnel	BP 2026	Variation en € de BP À BP	Variation BP 26-25
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	50 000,00	13 713,00	50 000,00	0,00	0,00%
011 - CHARGES A CARACTERES GENERAL	15 611 475,02	15 028 272,58	16 200 000,00	588 524,98	3,77%
012 - FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	33 765 236,00	33 763 012,96	34 100 000,00	334 764,00	0,99%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 479 651,50	3 281 164,22	3 372 364,00	-107 287,50	-3,08%
66 - CHARGES FINANCIERES	1 219 300,00	1 147 978,82	1 059 460,00	-159 840,00	-13,11%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	13 896,81	50 000,00	0,00	0,00%
Total Dépenses réelles de fonctionnement	54 175 662,52	53 248 038,39	54 831 824,00	656 161,48	1,21%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 067 000,00	3 225 508,79	1 800 000,00	-267 000,00	-12,92%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 848 909,79	0,00	9 119 426,29	1 270 516,50	16,19%
Total Dépenses de fonctionnement	64 091 572,31	56 473 547,18	65 751 250,29	1 659 677,98	2,59%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP2026					
Chapitre	Total Budgeté 2025	CA 2025 prévisionnel	BP 2026	Variation en € de BP À BP	Variation BP 26-25
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	467 000,00	616 271,96	500 000,00	33 000,00	7,07%
70 - PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 202 435,00	2 175 903,91	2 300 000,00	97 565,00	4,43%
73 - IMPOTS ET TAXES	23 049 515,00	22 848 671,66	23 040 667,00	-8 848,00	-0,04%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	31 719 055,00	31 527 990,95	32 644 737,00	925 682,00	2,92%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	925 000,00	899 370,95	915 000,00	-10 000,00	-1,08%
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00	1 254,69		0,00	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		982 730,00		0,00	
Total Recettes réelles de fonctionnement	58 363 005,00	59 052 194,12	59 400 404,00	1 037 399,00	1,78%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		298 292,61		0,00	
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 728 567,31	5 728 567,31	6 350 846,29	622 278,98	10,86%
Total Recettes de fonctionnement	64 091 572,31	65 079 054,04	65 751 250,29	1 659 677,98	2,59%

De budget à budget, les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) 2026 progresseraient faiblement de 1,21%, en prenant en compte des augmentations incontournables telles que les cotisations CNRACL, l'inflation et l'actualisation de marchés publics (entretien bâtiments, restauration scolaire...), les primes d'assurance... **Évaluées avec prudence en raison du contexte général et à fiscalité constante, les Recettes Réelles de Fonctionnement ne progresseraient que 1.78%, en prévisionnel.**

Ce projet de budget 2026 présenté au stade du Rapport d'Orientations Budgétaires pourrait connaître des ajustements d'ici son adoption en fonction du débat au sein de l'assemblée et de la confirmation de certaines données financières, notamment sur le plan des recettes (bases fiscales, dotations etc...).

Pour autant, il traduit fidèlement les orientations de la municipalité : une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement et un niveau d'autofinancement garantissant la réalisation du programme pluriannuel d'investissement.



Les pôles de dépenses (hors frais de personnels, frais généraux et administration)

Vivre ensemble → la culture et le sport, la cohésion sociale et *politique de la ville*, les fêtes et cérémonies ; la maison des associations ; la tranquillité publique et la police municipale

Cadre de vie → les parcs et jardins ; la propreté urbaine ; la régie du domaine public ; les voiries communales ; la démocratie locale et la gestion urbaine de proximité

Education/Jeunesse → la vie scolaire et éducative ; les centres de loisirs ; les crèches ; la restauration ; le service jeunesse.

Solidarité → le CCAS ; et la vie associative (subventions)

L'objectif est d'équilibrer la section d'investissement à 39 078 696,35 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2026					
Chapitre	BP 2025 + REPORTS 2024	REALISE 2025	Projet BP 2026 dont REPORTS 2025	VARIATION en € de BP à BP	variation BP25 BP26
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 748 172,00	3 726 630,00	4 111 700,57	363 528,57	9,70%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 112 163,59	172 250,46	360 540,00	-751 623,59	-67,58%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	321 417,51	58 312,58	305 000,00	-16 417,51	-5,11%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 364 643,79	8 360 773,90	11 700 000,00	-664 643,79	-5,38%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	27 518 052,27	20 494 782,18	15 175 000,00	-12 343 052,27	-44,85%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 519 447,00	752 412,17	1 740 000,00	-1 779 447,00	-50,56%
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	94 292,80	65 876,71	70 000,00	-24 292,80	-25,76%
Total Dépenses réelles d'investissement	48 678 188,96	33 631 038,00	33 462 240,57	-15 215 948,39	-96,43%
040 - OPERATIONS ORD PATRIMONIALES		298 292,61		0,00	
041 - OPERATIONS ORD PATRIMONIALES	1 890 953,31	1 811 704,31	0,00	0,00	-
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 940 840,62	3 940 840,62	5 616 455,78	1 675 615,16	42,52%
Total Dépenses d'investissement	54 509 982,89	39 681 875,54	39 078 696,35	-15 431 286,54	-28,31%
RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2026					
Chapitre	BP 2025 + REPORTS 2024	REALISE 2025	Projet BP 2026 dont REPORTS 2025	VARIATION en € de BP à BP	variation BP25 BP26
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8 432 907,90	8 227 240,91	6 495 035,57	-1 937 872,33	-22,98%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	19 658 100,02	11 724 556,99	11 050 000,00	-8 608 100,02	-43,79%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 087 406,67	8 623 627,96	9 924 234,49	-2 163 172,18	-17,90%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	78 883,24		0,00	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 261 565,00	337 500,00		-1 261 565,00	-100,00%
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 193 140,00	0,00	690 000,00	-503 140,00	-42,17%
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	70 000,00	36 397,36		-70 000,00	-100,00%
Total Recettes réelles d'Investissement	42 703 119,59	29 028 206,46	28 159 270,06	-14 543 849,53	-34,06%
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 848 909,79		9 119 426,29	1 270 516,50	16,19%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	2 067 000,00	3 225 508,79	1 800 000,00	-267 000,00	-12,92%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 890 953,31	1 811 704,31			
Total Recettes d'investissement	54 509 982,69	34 065 419,56	39 078 696,35	-15 431 286,34	-28,31%

Le besoin en financement pour équilibrer le budget 2026 serait de 9,92 M€ dont 4,1 M€ d'amortissement du capital existant. L'encours de dette à la fin de 2026 devrait donc se stabiliser à 52,71 M€. La maîtrise de notre stock de dette depuis plusieurs années ainsi que le contrôle de nos dépenses offrent des marges de manœuvre pour maintenir un niveau élevé d'investissement.

7. Programme Pluriannuel des Investissements 2025 – 2032

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2025		2026		2027		2028	
	dépenses réel au 31/12	recettes réel au 31/12	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
NPNRU+ Quartiers résilients	8 790 294,60	6 671 239,02	7 405 362,00	8 868 487,00	8 818 963,00	6 617 254,00	11 146 539,00	5 734 575,00
ACV	10 906 334,84	2 100 375,81	9 990 952,00	731 613,00	3 136 000,00	750 000,00	3 620 802,00	750 000,00
Voirie	993 370,24	1 002 434,52	1 400 000,00	310 000,00	1 400 000,00		1 900 000,00	500 000,00
Eclairage public	2 414 999,91	187 200,00	2 200 000,00	795 000,00	2 000 000,00	600 000,00	2 000 000,00	600 000,00
Espaces verts	1 617 205,64	746 109,24	673 000,00	201 900,00	700 000,00	210 000,00	700 000,00	210 000,00
Entretien patrimoine bati	1 853 959,58		1 553 000,00		1 600 000,00		1 600 000,00	
Actions foncières	863 127,13	416 383,24	800 000,00	690 000,00		519 000,00		450 000,00
OPAH RU	122 107,37	36 397,36	136 592,00		115 000,00		115 000,00	
Autres dépenses	1 377 371,31	443 764,29	2 951 634,00	143 000,00	1 804 000,00	750 000,00	1 790 000,00	200000
Vidéo protection	255 625,21	573 434,11	500 000,00		200 000,00			
Participation Ec eau port	710 012,17		1 740 000,00					
TOTAL	29 904 408,00	12 177 337,59	29 350 540,00	11 740 000,00	19 773 963,00	9 446 254,00	22 872 341,00	8 444 575,00

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	2029		2030		2031		2032		TOTAL GENERAL	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
NPNRU+ Quartiers résilients	8 048 020,00	4 586 001,00	11 365 024,00	6 024 456,00	13 765 907,00	4 599 979,00	11 000 000,00	11 450 000,00	80 340 109,60	54 551 991,02
ACV	3 084 128,00	750 000,00	1 612 000,00	750 000,00	1 000 000,00	200 000,00	1 100 000,00		34 450 216,84	6 031 988,81
Voirie	1 600 000,00		1 600 000,00		1 600 000,00	500 000,00	1 900 000,00	700 000,00	12 393 370,24	3 012 434,52
Eclairage public	2 000 000,00	600 000,00	2 000 000,00	600 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	300 000,00	16 614 999,91	3 682 200,00
Espaces verts	700 000,00	210 000,00	700 000,00	210 000,00	700 000,00		700 000,00		6 490 205,64	1 788 009,24
Entretien patrimoine bati	1 600 000,00	550 000,00	1 600 000,00	550 000,00	1 600 000,00	500 000,00	1 600 000,00	200 000,00	13 006 959,58	1 800 000,00
Actions foncières		250 000,00		850 000,00					1 663 127,13	3 175 383,24
OPAH RU	115 000,00		115 000,00		115 000,00				833 699,37	36 397,36
Autres dépenses	1 440 000,00	200 000,00	1 040 000,00	200 000,00	1 800 000,00	300 000,00	1 800 000,00	300 000,00	14 003 005,31	2 536 764,29
Extension Vidéo protection									955 625,21	573 434,11
Participation Ec eau port									2 450 012,17	0,00
TOTAL	18 587 148,00	7 146 001,00	20 032 024,00	9 184 456,00	22 580 907,00	6 099 979,00	20 100 000,00	12 950 000,00	183 201 331,00	77 188 602,59

Conclusion

Les recettes globales comptabilisées au cours de l'exercice 2025 sont nettement supérieures aux prévisions établies lors de l'adoption du Budget Primitif (+4,4 M€). En parallèle, les dépenses de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 98,3%, ce qui est conforme aux prévisions. L'effet conjugué de la progression des recettes et d'une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement, constitue un levier vertueux qui renforce l'autofinancement de la commune (9.1 M€) et contribue à réduire le recours à l'emprunt initialement prévu.

Le résultat financier 2025 encourage à poursuivre la mise en œuvre du programme d'investissements, pour une dépense prévisionnelle évaluée à 29.35 M€.

Pour 2026, les dépenses réelles de fonctionnement ne progresseraient que 1.2%, du fait principalement de l'augmentation incontournable de certaines charges de fonctionnement. Les crédits alloués à l'activité des services municipaux sont reconduits en tenant compte de la réalisation budgétaire de 2025, afin de préserver le niveau de services rendus à la population.

L'effort financier sera concentré sur les actions en direction de l'Enfance et de la Jeunesse, une priorité qui se retrouve dans les budgets des directions de l'Education, du Sport, de la Culture, de la Vie associative et de la Jeunesse.

Enfin, évaluées avec prudence, les recettes attendues pour 2026 progresseraient à hauteur de 1,78 %, à fiscalité constante.